

tenir des vapeurs d'eau, qui, entraînées par l'air respiré, vont dans les narines, la gorge, les bronches et les poumons, y porter un adoucissement qui calme les irritations dont ces parties sont le siège.

L'eau pure, à l'état presque bouillant, donne d'abondantes vapeurs. Le procédé que nous indiquons, quoique plus simple, donne des résultats plus certains.

Le défaut de précaution, l'indocilité de certains animaux, et surtout celle des poulains, peut donner lieu à des accidents de brûlure qu'il est essentiel de prévoir.

Pour obvier à ce grave inconvénient, tant pour les hommes que pour les animaux, le vase qui contient l'eau doit se mettre au fond d'un sac, dont l'ouverture se place sous le nez du malade, et avec l'entrée duquel on enveloppe la moitié de la tête. Si l'eau se renverse, ce qui arrive souvent, elle reste dans le sac, ou du moins ne peut s'étendre.

Avec des précautions et surtout un peu de patience, on arrive toujours à administrer des bains de vapeur aux animaux les plus indociles. Ces bains procurent un état de somnolence qui indique suffisamment des effets calmants d'un grand mérite dans ce cas.

Deux bains de vapeur par jour, d'une demi-heure chacun, sont un moyen simple et économique dont les résultats sont toujours avantageux et jamais nuisibles.

### Art Vétérinaire

**FRACTURES.**—Pendant l'hiver, les chevaux sont souvent exposés à se blesser grièvement par suite de chutes sur la glace ou la neige durcie.

Quelquefois ces blessures sont dangereuses et il arrive même qu'elles sont incurables. En premier lieu sont les fractures. Les os de la jambe et de la hanche, sont très sujets à être fracturés. Lorsque l'os est brisé sans être déplacé, c'est alors une fracture simple; lorsque l'os est cassé et les parties avoisinantes déchirées c'est une fracture composée, si l'os est broyé, c'est alors une fracture écrasée.

Une opinion généralement répandue parmi les cultivateurs, c'est que les os brisés ne se réunissent pas; c'est une erreur, car chez le cheval la fracture est tout aussi susceptible de guérison que chez l'homme mais la difficulté c'est de tenir le patient dans cet état de repos nécessaire pour la réunion des os fracturés. Une considération qu'il ne faut jamais oublier avant d'entreprendre la cure d'une fracture c'est la valeur de l'animal. Dans les fractures composées il vaut mieux sacrifier l'animal (à moins que ce ne soit un jument ou un étalon de prix) c'est le parti le plus profitable et peut-être le plus humain.

Les fractures simples peuvent être traitées avec assez de succès. Les fractures de l'os de la hanche sont fréquentes et comme cet os est couvert d'épaisses couches de muscles il est quelquefois difficile de les constater.

Lorsqu'il y a fracture, le cheval boite très bas et traîne sa jambe sans pouvoir la mouvoir dans aucun sens, quelque fois il s'arrête incapable de faire un pas de plus, d'autres fois il peut parcourir encore une distance considérable.

Voici la manière de traiter cette fracture :

S'il y a gonflement des muscles il faut appliquer de suite des compresses d'eau chaude et donner à l'animal une nourriture riche mais pas chargeante.

Il sera nécessaire de le tenir dans les bandages environ dix semaines, après cela on peut le mettre libre dans un appartement peu étendu. Il faut toujours tenir les os clissés. Sa cure sera parfaite au bout de trois mois.—F. F., Médecin Vétérinaire à Montréal.

### Egouts

Comme il n'y a pas d'amélioration plus requise dans l'agriculture canadienne que des égouts suffisants, nous croyons qu'il est nécessaire de revenir constamment à ce sujet. On sait que les égouts élèvent de plusieurs degrés la température du sol et que les moissons mûrissent plus vite sur un terrain égoutté que sur celui qui ne l'est pas. Cette circonstance seule devrait faire la recommandation des égouts dans le Bas-Canada, où le

printemps commence souvent tard, et la saison de la croissance est très courte. Dans les Districts inférieurs les égouts sont encore plus nécessaires que dans les environs de Montréal où que l'été y est plus court. Nous avons vu des champs de blé, et dans quelques cas où le champ pouvait avoir environ un arpent de large, où l'élevation, qui avoisinait les égouts de chaque côté, portait plus de grain qu'il n'y en avait sur tout le champ. La différence entre la moisson sur terrain égoutté et le terrain non égoutté était de six ou huit pour un, en faveur du premier. Dans plusieurs endroits des fossés avaient été creusés sans être nettoyés, et en conséquence l'eau n'y avait pas de cours et était presque de niveau avec la surface du terrain de chaque côté. Les bancs élevés de terre accumulés sur le bord des fossés sont aussi une grande imperfection, et devraient être charroyés de suite aux amas d'engrais ou pour combler les terres. Si on donnait aux fossés une pente convenable et que la terre fut charroyée, ils seraient d'une plus grande utilité et requerraient par la suite très peu de labour pour être tenus en bon ordre. Quand les égouts sont inclinés convenablement, il y a un espace suffisant pour permettre à une grande quantité d'eau de s'écouler de suite, et lorsque l'eau s'est échappée, les bords inclinés peuvent produire de l'herbe, vu que douze pouces de largeur du fonds de l'égout peuvent suffire au cours de l'eau quand l'inondation a cessé. Lorsque les égouts sont coupés perpendiculairement, les bords s'éboulent constamment, particulièrement dans le printemps où les égouts sont plus requis. Nous avons souvent vu des fossés aussi larges du fonds que du haut, quoiqu'ils eussent une profondeur de deux ou trois pieds. Un fossé profond de deux pieds devrait avoir au moins quatre pieds de largeur du haut et la largeur de la pelle seulement au fonds, et on doit observer la même proportion pour un fossé plus profond. Même après les avoir faits de cette manière, on doit arrondir les coins et charroyer toute la terre de l'excavation aux tas d'engrais. Ces améliorations ne coûteraient pas autant qu'on peut se l'imaginer, et rendraient un profit assuré aux cultivateurs qui les introduiraient.

### Mise en culture de la surface des tas de fumier

Souvent les fumiers restent plusieurs mois en tas sans être employés, et il ne manque pas de se produire une forte évaporation des gaz fertilisants, dont la perte diminue la qualité de ces fumiers. Ce n'est encore que le petit nombre des cultivateurs qui ont le soin de les couvrir d'une couche de terre pour prévenir cette évaporation.

La mise en culture de la surface des tas de fumier, en y obviant, donnera en même temps des produits d'une certaine valeur, et ne pourra manquer de contribuer largement au développement de la culture d'un certain nombre de légumes, parmi les plus utiles, par suite de la production plus facile et plus économique du plant de choux et de salade de toute espèce, et aussi du poireau, surtout pour les plantations hâtives. Les petites carottes et les navets hâtifs, et particulièrement les radis, seront cultivés avec beaucoup de succès.

Après avoir bien dressé et tassé le fumier, on recouvre la surface d'une couche de bonne terre, ou mieux de terreau, à l'épaisseur de cinq à six doigts, et puis on sème.

En arrosant, le matin de très-bonne heure, le semis et ensuite le jeune plant avec du purin pas trop fort, ou mieux avec des matières fécales suffisamment étendues d'eau, on préserve les choux et les radis des attaques des altises ou puces de terre jusqu'à ce qu'ils aient assez de force pour ne plus les craindre.

Autant qu'il en est besoin, le plan doit être sarclé et éclairci. Pour l'obtenir en plus grand nombre pour la plantation, on peut, pour les choux et les salades, le repiquer en pépinière à mesure des éclaircissements.

Plusieurs fois j'ai essayé le repiquage des carottes et des navets, mais généralement avec peu de succès.

Pour les radis récoltés en place, on peut en obtenir en quelques mois plusieurs récoltes successives d'excellente qualité; mais une des conditions de succès est d'éclaircir de bonne heure le semis.

Pour obtenir une surface de fumier plus étendue pour ces cultures, on peut donner au tas, qu'il soit primitivement dispo-